

Robert Hunink

Bonjour à tous et je vous souhaite la bienvenue au Groupe de réflexion Numéro 3. **Ce Groupe a comme tâche de développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropical.**

However, before I continue, I would like to use this opportunity to also welcome our friends in Asia and we greatly appreciate their participation in this third ATIBT Think-Tank conference.

En guise d'introduction à cette session, je voudrais partager avec vous quelques points sur la continuité des relations de l'ATIBT avec le GGSC (Global Green Supply Chain) et CTWPDA (China Timber and Wood Products Distribution Association).

- **Comme rappel brièvement les résultats du Forum de Shanghai et notre participation au conférence de Huzhou**

Les échanges que l'ATIBT entretient, depuis 2018, avec les deux principales initiatives qui appuient et encadrent le secteur forestier privé chinois : CTWPDA et le GGSC, ainsi que l'interaction avec l'OIBT, ont abouti à l'organisation conjointe du Forum avec comme thème « Ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial ».

Près de 350 participants, les experts et les personnes impliquées dans la filière forêt-bois tropicale, se sont réunis à Shanghai et Huzhou, pour débattre des défis et opportunités auxquels notre profession est confrontée. De très nombreuses informations ont été partagées avec nos partenaires chinois, avec comme principaux objectifs a) définir les besoins pour renforcer les capacités en matière de gestion durable et des bonnes pratiques b) le rôle du secteur privé dans la résolution des objectifs du développement durable et c) encourager le commerce international au travers des chaînes d'approvisionnement légales et durable afin de créer des conditions de concurrence équitables.

- Lors du notre séjour en Chine deux **MOU's** (des protocoles d'accord) ont été signés : un entre l'ATIBT et CTWPDA et un entre l'UFIGA et l'UFIAG. De plus, nous avons été invités à participer au développement d'un GGSC Entrepreneur Think-Tank.

Pour information : Françoise van de Ven vous donnera plus de détails lors de sa présentation concernant le protocole d'accord des deux fédérations Gabonaise

- **Objectif du MOU entre l'ATIBT et CTWPDA et la mise en œuvre lors de la pandémie COVID :**

Notre MOU est un accord qui vise, entre autres, à renforcer les relations entre nos deux organisations, échanger des informations sur plusieurs sujets de caractère public (newsletters, études ou des rapports), partager l'expérience sur les questions de légalité et la gestion durable des forêts tropicales, une coopération et coordination mutuelle en vue de la promotion du commerce et des investissements dans les bois tropicaux et un échange d'informations sur les marchés (principalement la Chine, l'Europe et l'Afrique).

Les échanges avec nos partenaires chinois ont été ralenti à partir de janvier 2020 pendant la mise en place du confinement par le gouvernement chinois, mais ont repris à partir de fin février 2020. Toutes les discussions, une ou deux fois par mois, ont eu lieu par Skype ou par Zoom. Comme vous le comprendrez, la pandémie COVID a malheureusement rendu impossible toute déplacement.

Au cours de toutes ces rencontres virtuelles, de très nombreux sujets ont été développé et partagé. Des sujets récurrents dont je partagerai, en raison du temps disponible, que quelques-uns avec vous :

- nous avons échangé régulièrement de l'impact de la COVID sur le secteur forestier en Chine et les pays producteurs du Bassin du Congo, ainsi que la situation du marché en Chine et en Europe à cause de la pandémie
- le GGSC a nous informé de l'étude sur la Blockchain (étude avec l'appui de l'OIBT). Cette étude vise à appliquer la technologie de la blockchain au système de suivi des bois tropicaux en vue d'améliorer la légalité et la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de la production, du commerce, de transformation et de la consommation de bois.

Une étude qui est le résultat direct de notre rencontre à Shanghai et cette démarche montre que les organisations chinoises sont prêtes à s'engager pour des chaînes d'approvisionnement légales et vertes. Même quand il y a encore beaucoup de travail à faire

- la question de la certification a été discuté lors de nombreux échanges mais cela reste complexe car les importateurs chinois ne voient pas la valeur ajoutée d'une certification. Cependant, au vu de la loi en vigueur au Gabon selon laquelle tous les opérateurs doivent être certifiés d'ici 2022 (?), cela pourrait changer les choses. **Ou la Chine, souhaite-t-elle développer son propre système de certification ?**

- la nouvelle loi forestière chinoise a aussi été un sujet récurrent lors de nos discussions. L'article 65 stipule « **qu'aucune entreprise ou individu ne peut acheter, transformer ou transporter du bois dont il sait clairement qu'il a été abattu illégalement** ». La loi forestière chinoise devrait être en vigueur depuis le 1er juillet 2020 mais, nous ne sommes pas sûrs que ce soit effectivement le fait. Nous nous rendons compte que c'est une question très complexe et je pense que Mme Shen Wei du CTWPDA nous donnera plus d'informations lors de sa présentation.

- la relation entre l'ATIBT et le CTWPDA a quant à elle débouché sur un premier petit projet. Le projet dont le but est d'avoir « **une meilleure compréhension de la légalité du bois au Libéria et en République du Congo** ». Je reviens sur ce projet dans un instant.

Evidemment ce ne sont que quelques exemples de ce qui a été discuté au cours des neuf derniers mois avec nos partenaires chinois.

- **La participation de GGSC et CTWPDA à notre troisième réunion Think-Tank**

La participation des représentants de GGSC et CTWPDA à l'événement Think-Tank, montre que les organisations qu'ils représentent sont intéressées à coopérer avec nous et à travailler ensemble dans l'esprit dont nous avons discuté à Shanghai et Huzhou. Nous croyons qu'une adhésion mutuelle des trois organisations ne peut que profiter de cette relation et aider à travailler ensemble pour atteindre notre objectif exprimé lors de notre Forum. Cette adhésion est aussi importante stratégiquement pour faire avancer nos idées et pour mettre en œuvre des projets ensemble. J'espère que cette adhésion mutuelle sera considérée par nos conseils respectifs lors de leurs prochains conseils d'administration.

- **Premier projet commun entre l'ATIBT et CTWPDA**

Ce projet, entre autres pour les membres du CTWPDA, fait partie du projet InFIT, un projet du gouvernement britannique et financé par le DFID. InFIT vise à réduire les effets négatifs du commerce international du bois de la Chine sur le couvert forestier et sa dégradation.

Le programme a quatre produits autour : la vérification de la légalité du bois ; directives pour les entreprises chinoises ; partager les leçons de la réforme foncière ; capacité et sensibilisation à la légalité du bois.

Grâce à l'enquête sur la situation commune des sociétés membres, le CTWPDA a sélectionné quatre pays cibles, le Gabon, le Cameroun, le Congo et le Liberia. Jusqu'à présent, le projet de la version gabonaise est terminé.

Le CTWPDA a demandé que l'ATIBT nommera un expert ayant une expérience de haut niveau dans la gestion forestière internationale. Un expert qui a également une expérience dans le commerce du bois, la certification et les domaines connexes. Une personne qui a la capacité d'effectuer un examen indépendant et de rédiger des rapports. Pour nous c'est Caroline DUHESME qui va faire cette étude.

- **Que se passerait-il avec les investissements asiatiques, si effectivement il y a une interdiction d'exportation de grumes à partir de janvier 2022 dans les pays du CEMAC**

Au Gabon, l'interdiction d'exportation des grumes existe depuis près de 10 ans. Le fait que le Gabon soit riche en Okoumé rend le pays intéressant pour les investisseurs asiatiques afin d'investir dans la transformation de bois, notamment ceux du contreplaqué et placage.

Mais qu'en est-il des autres pays du bassin du Congo où l'on trouve beaucoup moins des essences de déroulage ? Les opérateurs asiatiques, sont-ils vraiment intéressés à ne produire que les débités et produits semi-finis dans ces cas ? Compte tenu les rendements, ainsi qu'une productivité différente de celle à laquelle ils sont habitués en Asie, on peut douter que les investisseurs Asiatiques soient intéressés à investir dans ces activités de transformation.

Donc, si les opérateurs asiatiques décident de quitter les pays dans ce cas, que se passerait-il avec les concessions ? Nicolas BAYOL a peut-être des premières réflexions dans sa présentation.

Voilà, un résumé concernant notre coopération avec nos amis chinois. Peut-être pas encore beaucoup de résultats tangibles, mais la pandémie actuelle n'a pas aidé non plus et, d'autre part, les deux parties ont dû d'abord comprendre les défis et les problèmes auxquels elles sont confrontées. Cependant, il y a clairement une intention et une volonté de progresser et de travailler ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes.